

choses pour paraître naturelle sous le calame d'un Indien. Que celui-ci multiplie à plaisir le nombre des adorateurs divins de son Maître, cela est de règle. Ce qui ne l'est pas, c'est que, dans son désir de perfectionner le prodige, il fasse intervenir d'abord leurs images et que, contre toute vraisemblance, il les fasse cohabiter dans la cella d'un même sanctuaire ; c'est ensuite qu'à ces statues, déclarées par lui inconscientes, il prête un sens si prompt des bienséances ; c'est enfin qu'il fasse si nettement la distinction entre elles et les divinités qu'elles représentent, au point de se croire obligé de faire corroborer par les cantiques de celles-ci le muet hommage de celles-là. Où a-t-il acquis une telle familiarité avec le culte des idoles en même temps qu'une telle liberté d'esprit à leur endroit ? A la mentalité dont ces innovations comme ces scrupules témoignent, on ne peut s'empêcher de chercher une explication du côté du pays qui fut toujours le moins indien de l'Inde et le plus ouvert aux influences étrangères — nous voulons dire le Gandhâra, à l'extrême pointe de la frontière du Nord-Ouest de la péninsule, sur la grand-route terrestre qui la reliait avec le monde méditerranéen. Là seulement la diffusion attestée dès le début de notre ère des cultes de latrie et la multiplication des statues permettraient de rendre un compte satisfaisant de ce curieux chapitre VIII du *Lalita-vistara*. Quand ensuite nous cherchons vainement la figuration de cette scène dans le répertoire gandhârien et que d'autre part nous apprenons que ce chapitre relativement très bref manque dans les vieilles traductions chinoises de l'ouvrage, la tentation est grande de le considérer, au moins dans sa teneur actuelle, comme une interpolation tardive. Sur ce point, comme sur bien d'autres, nous ne pouvons arriver à une certitude absolue ; mais en tout état de cause, une observation subsiste : quand pour la première fois nous entrevoyons la possibilité d'une influence, celle-ci devrait être portée à l'actif de l'Occident et non de l'Orient.

VII. L'HOROSCOPE. — Le roi Çouddhodana n'est pas plus tôt rentré dans son palais que son premier soin est de faire tirer l'horoscope du nouveau-né. Une fois de plus il semble que les textes nous rapportent un fait réel ; mais cette fois nous ne percevons dans la teneur d'aucun d'eux la moindre dissonance étrangère — nous voulons dire rien qui détonne avec ce que nous croyons savoir du vieux folklore indien. Non que la pratique en question, encore courante chez nous au XVI^e siècle dans toutes les nobles maisons, soit le moins du monde particulière à l'Inde ; mais tout, dans la description qu'on nous en donne, se passe selon des rites qui appartiennent en propre à sa haute antiquité. Tout d'abord il ne faut pas entendre ici par horoscope une opération astrologique, mais simplement, dans le sens le plus large du mot, une prédiction concernant l'avenir d'un enfant, sans qu'il soit besoin de consulter à ce propos la position des astres au moment de sa naissance. Assurément la tradition